VILLE DE SALBRIS

Salbris, le 06 novembre 2026

Alexandre AVRIL,
Conseiller régional Centre-Val de Loire
Président de la Communauté de Communes
de la Sologne des Rivières
Maire de Salbris
à

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal
de la Ville de Salbris

Objet : Réunion ordinaire du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion ordinaire du Conseil municipal qui aura lieu le

14 novembre à 10h30

Salle Georges Waquet, 41300 SALBRIS

Ordre du jour :

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2026

Présentation des décisions

URBANISME

1. Cession à la société ARESIA de l'emprise AO 324 (voirie) du Technoparc
2. Vente à la CCSR, dans le cadre de la compétence développement économique, de l'emprise AO 321 en vue de sa cession concomitante à la société ARESIA
3. Acquisition immobilière à Loir et Cher Logement

FINANCES

4. Admission en non-valeur de titres de recettes irrecouvrables – Budget annexe Assainissement
5. Versement de la subvention d'équilibre - Budget CCAS
6. Instauration d'un forfait Hivernal à la location de la Salle des Fêtes Georges Vilpoux
7. Convention de refacturation entre la Communauté de communes Sologne des Rivières et la Ville de Salbris pour le partage des frais de formation NEXPUBLICA

EAU-ASSAINISSEMENT

8. Adoption du Rapport sur le Prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Collectif 2025
9. Adoption du Rapport sur le Prix et la qualité du Service Public d'Eau Potable 2025
10. Approbation de la convention de mise à disposition à titre gracieux d'un Point d'Eau Incendie (PEI) privé – Magasin ALDI

RESSOURCES HUMAINES

11. Mise à jour de la délibération relative aux astreintes
12. Mise à jour du tableau des effectifs
13. Mise à jour du RIFSEEP – Approbation des critères de notation (CIA)

Administration Générale
Hôtel de Ville – 33 boulevard de la République – 41300 SALBRIS
02 54 94 10 47 – **mail : secretariat-general@salbris.fr**
www.salbris.fr

14. Convention de mise à disposition d'un fonctionnaire territorial (Enseignant artistique)

POLICE MUNICIPALE

15. Dérogation au repos dominical en 2027 pour les commerces de détail

DIVERS

Informations et questions diverses

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous,

Le Maire,

Alexandre AVRIL

Administration Générale
Hôtel de Ville – 33 boulevard de la République – 41300 SALBRIS
02 54 94 10 53 – **mail : secretariat-general@salbris.fr**
www.salbris.fr - Facebook/Alexandre Avril, maire de Salbris